

Un éclairage attendu par tous !



ENTREPRISE ET DRH...

UNE PLATEFORME OBJECTIF RETRAITE D'INFORMATION/PRÉPARATION INDIVIDUELLE À LA RETRAITE EXCLUSIVEMENT DÉDIÉE À VOTRE ENTREPRISE EN APPLICATION D'UN ACCORD COLLECTIF DU TYPE :

- Gestion des Emplois & des Parcours Professionnels (GEPP)
- Cessation d'Activité Anticipée et/ou de Retraite Anticipée (CAA/RA)
- Aménagement Fin de Carrière
- Congés Fin de Carrière (CFC)
- Pénibilité
- Rupture Conventionnelle Collective (RCC)
- Plan de Départ Volontaire (PDV)
- Plan de Sauvegarde pour l'Emploi (PSE)
- Autres accords collectifs

C'est pour votre entreprise, après intégration par Objectif Retraite de vos spécificités, projets et objectifs...

Une capacité de recourir à un Expert/Conseil/Prestataire «retraite» unique.

La prise en charge par Objectif Retraite de l'obligation pour votre entreprise de donner au salarié sénior l'information nécessaire à la compréhension des enjeux et des opportunités de vos accords collectifs jusqu'à la liquidation de ses droits à la retraite.

La prise en charge par Objectif Retraite de la responsabilité du calcul et du traitement confidentiel des données et des informations individuelles délivrées.

Un outil de gestion prévisionnelle des effectifs, emplois & compétences :

- la sortie de votre entreprise du flou généré par l'abrogation de la mise à la retraite d'office,
- l'information systématique par anticipation de la DRH sur la date d'obtention de la liquidation des droits à « taux plein » du salarié,
- l'information par anticipation de la DRH avec l'autorisation expresse du salarié sur la date de départ à la retraite envisagée par le salarié,
- les statistiques de date et d'âge de départ à la retraite par catégorie socio professionnelle, centre de profits et secteur d'activité.

Une amélioration du dialogue social.

Chaque prise de parole est une prise de responsabilité technique dans une discipline exogène à votre entreprise.

Parler retraite avec vos partenaires sociaux c'est :

- faire preuve d'une technicité irréprochable, c'est agir par la formation sur la compréhension des enjeux réels,
- produire des analyses prospectives et répondre en termes socio-économiques à l'attitude politique des centrales syndicales,
- s'engager dans l'intérêt général à répondre à la somme des intérêts particuliers. C'est prendre le risque de se laisser déborder sur les objectifs de contributions de votre entreprise.

Sur la base d'une définition des objectifs, en fonction du projet social de votre entreprise et du dialogue instauré, Objectif Retraite vous assiste dans :

- la négociation collective,
- la création de modules de formation spécifiques dans le domaine de la retraite,
- la réalisation et l'édition de documents d'information sur les systèmes de retraite,
- le(s) projet(s) associé(s).

Notre indépendance et notre expertise contribuent à la réussite du dialogue social dans votre entreprise.

Une capacité d'études prospectives.

Sur la base des résultats individuels, tout en assurant strictement la confidentialité des données personnelles, Objectif Retraite réalise les études prospectives nécessaires à la réalisation des projets de votre entreprise.